



Bâle, le 27 mai 2011

Communiqué de presse

Augmentation des prix agricoles des céréales fourragères

La Table ronde des prix de Bio Suisse a augmenté les prix de référence des céréales fourragères Bourgeon de la récolte 2011. Cette augmentation représente 2.50 à 3.00 Fr./dt selon les cultures. C'est un signal positif pour les agriculteurs qui se reconvertissent au bio. Les prix de référence de la féverole et des pois protéagineux restent aussi hauts qu'avant.

Les prix de référence et les conditions de prise en charge ont été fixés pour la récolte 2011 des céréales fourragères Bourgeon. Producteurs, transformateurs et acheteurs se sont mis d'accord jeudi 26 mai 2011 dans le cadre de la Table ronde des prix de Bio Suisse pour une augmentation des prix de référence. Les prix augmentent de 2.50 Fr./dt pour l'orge, l'avoine et le triticale, et de 3.00 Fr./dt pour le blé fourrager et le maïs grain. Les prix de référence de la féverole et des pois protéagineux restent aussi hauts qu'avant. Grande nouveauté: des prix de référence et des conditions de prise en charge ont aussi été fixés pour les cultures associées.

La Table ronde des prix de Bio Suisse avait déjà décidé une augmentation des prix de référence en 2009. Bio Suisse considère cette nouvelle augmentation comme une nouvelle positive pour les grandes cultures biologiques suisses. Les céréaliculteurs Bourgeon ne sont ainsi plus seulement récompensés pour la haute qualité de leurs produits, mais aussi pour les prestations systémiques qu'ils fournissent p. ex. dans le domaine de la biodiversité ou du climat. Cette augmentation des prix est aussi un signal clair pour les agriculteurs qui s'intéressent à se reconvertir au bio. Les céréales fourragères de reconversion sont recherchées, et le marché demande toujours plus de céréales fourragères biologiques produites en Suisse.

Prix 2011 des céréales fourragères Bourgeon Bio Suisse

Culture	2011	2010
	Prix de référence à la production Fr./dt	Prix de référence à la production Fr./dt
Orge	80.00	77.50
Avoine	65.00	62.50
Triticale	80.00	77.50
Blé fourrager	83.00	80.00
Maïs grain	83.00	80.00
Pois protéagineux	100.00	100.00
Féverole	90.00	90.00
Cultures associées*	Prix moyen pondéré des composants	

* Légumineuses à battre et céréales

Voir les conditions de reprise 2011 pour les céréales fourragères Bourgeon Bio Suisse: www.bio-suisse.ch

Interlocutrice pour les médias:

Sabine Lubow, Responsable des relations publiques de Bio Suisse, tél. 061 385 96 25, sabine.lubow@bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 5'500 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et 750 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse. Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative.